

Commune de GRAS

2, Place de la Mairie 07700 GRAS

Compte Rendu du Conseil Municipal du 21 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt et un juillet à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint Vincent sur la commune de Gras, sous la présidence de Monsieur CROIZIER Jean Paul, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 09 Juillet 2020.

Étaient présents :

CHAUTARD Olivier, CHENIVASSE Nadine, CORNILLE Laurent, CROIZIER Jean Paul, FERRY Nicole, GRELLET Joël, JEUILLY Stéphanie, MALIGE Dominique, MICHEL Frédéric, PARRE Marianne, PLAT Jean-Pierre, PUAUX Adeline, REYNAUD Georges, SUBLIME Christiane, VALETTE Catherine

Absents :

Néant

Mme VALETTE Catherine a été désignée secrétaire de séance.

- **Délibération n° 2020-25**
Mise en place et désignation des membres des commissions communales

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de définir une liste de commissions communales et d'en désigner les membres.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de créer les commissions communales suivantes et d'y désigner les membres suivants :

Commission Bâtiments / Travaux / Voiries	<ul style="list-style-type: none">• Jean-Pierre PLAT• Laurent CORNILLE• Nadine CHENIVASSE• Georges REYNAUD
Commission Finances	<ul style="list-style-type: none">• Jean Paul CROIZIER• Catherine VALETTE• Olivier CHAUTARD• Christiane SUBLIME• Georges REYNAUD• Jean-Pierre PLAT
Commission Communication (Presse, Journal Communal, Site Internet..)	<ul style="list-style-type: none">• Catherine VALETTE• Adeline PUAUX• Dominique MALIGE• Christiane SUBLIME• Joël GRELLET• Marianne PARRE
Commission Adressage	<ul style="list-style-type: none">• Olivier CHAUTARD• Jean-Pierre PLAT• Joël GRELLET• Frédéric MICHEL• Georges REYNAUD
Commission Ressources Humaines (Personnel, CNAS...)	<ul style="list-style-type: none">• Catherine VALETTE• Adeline PUAUX• Joël GRELLET• Stéphanie JEUILLY
Commission Actions Sociales	<ul style="list-style-type: none">• Catherine VALETTE• Christiane SUBLIME

	<ul style="list-style-type: none"> • Marianne PARRE • Stéphanie JEUILLY
Commission Festivités	<ul style="list-style-type: none"> • Nadine CHENIVESSE • Nicole FERRY • Jean-Pierre PLAT • Georges REYNAUD
Commission Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Catherine VALETTE • Stéphanie JEUILLY • Marianne PARRE • Nicole FERRY
Commission Associations	<ul style="list-style-type: none"> • Olivier CHAUTARD • Nicole FERRY • Nadine CHENIVESSE • Frédéric MICHEL • Catherine VALETTE • Jean Paul CROIZIER
Commission Plan Communal de Sauvegarde	<ul style="list-style-type: none"> • Catherine VALETTE • Stéphanie JEUILLY • Jean Paul CROIZIER • Laurent CORNILLE • Olivier CHAUTARD • Frédéric MICHEL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- **Délibération n° 2020-26**
Désignation des référents de divers organismes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de désigner des référents pour plusieurs thèmes/organismes.

Après discussions, il est décidé à l'unanimité que les référents seront les suivants :

- Référent Ambroisie : Jean-Pierre PLAT
- Référent Moustique Tigre : Marianne PARRE
- Référents Mistralou : Stéphanie JEUILLY et Adeline PUAUX
- Référents Mission Locale : Adeline PUAUX titulaire et Olivier CHAUTARD Suppléant

- **Délibération n° 2020-27**
CDG07 / Convention de mise à disposition du service de Médecine Professionnelle
« Santé au travail »

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier de M. le Président du Centre de Gestion de l'Ardèche qui propose une nouvelle convention de mise à disposition du service de Médecine Professionnelle « Santé au travail » avec effet au 1^{er} avril 2020.

Après avoir exposé au Conseil Municipal la nouvelle convention proposée par le CDG 07 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention annexée à la présente délibération.

- **Délibération n° 2020-28**
CC DRAGA / Désignation des membres des commissions de la Communauté de
Communes du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche

M. le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux la délibération n°2020-067 du 16/07/2020 de la Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche relative à la création des commissions intercommunales.

Il est précisé que les commissions seront mises en place selon les principes suivants :

- 2 membres maximum par commune, pris parmi les conseillers municipaux ou communautaires, pouvant être portés à 3 membres pour les communes qui ont une opposition municipale.
- La Présidente et les Vices Présidents sont membres de droit de toutes les commissions.
- Ces membres sont désignés par le Maire selon la forme qu'il souhaite.

Après discussion, la désignation des membres a été faite de la façon suivante à l'unanimité :

Commission Développement Economique	<ul style="list-style-type: none"> • Joël GRELLET • Laurent CORNILLE
Commission Habitat – Urbanisme – Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Olivier CHAUTARD • Frédéric MICHEL
Commission Politique de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Pierre PLAT • Georges REYNAUD
Commission Déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Olivier CHAUTARD • Frédéric MICHEL
Commission Enfance Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Adeline PUAUX • Stéphanie JEUILLY
Commission Vie Sociale et services publics de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Catherine VALETTE • Adeline PUAUX
Commission Finances - Mutualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Olivier CHAUTARD • Dominique MALIGE
Commission Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Christiane SUBLIME • Nicole FERRY

- **Délibération n° 2020-29**
CC DRAGA / Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

M. le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux la délibération du 16/07/2020 de la Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (CC DRAGA) relative à la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Il est précisé que le Maire de chacune des communes devra transmettre à la CC DRAGA le nom des représentants désignés, étant précisé que les modalités de désignation sont laissées à la libre appréciation de chaque commune à savoir : délibération du Conseil Municipal ou désignation par le Maire.

Après discussion, la désignation des membres a été faite de la façon suivante à l'unanimité :

- Titulaire : Jean Paul CROIZIER
- Suppléant : Olivier CHAUTARD

- **Délibération n° 2020-30**
CC DRAGA / Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs pour la Communauté de Communes du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche

Vu l'article 1650 A du Code Général des Impôts (CGI) relatif à la création d'une commission intercommunale des impôts directs pour les communautés de communes,

Vu les articles 346 à 346B de l'annexe III du CGI précisant les modalités de fonctionnement de la CIID et de désignation de ses membres,

Considérant qu'il convient de proposer 4 membres pour la Commune de Gras,

Après discussion, la proposition des membres est la suivante :

- Monsieur CROIZIER Jean Paul
- Monsieur CHAUTARD Olivier
- Monsieur PLAT Jean-Pierre
- Monsieur MATHON Sébastien

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- **Délibération n° 2020-31**
Création d'un emploi de rédacteur

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'agent occupant actuellement le poste de secrétaire de mairie, a réussi le concours de rédacteur territorial (Catégorie B).

Le grade de rédacteur territorial étant en adéquation avec les missions de secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2000 habitants, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi de rédacteur territorial d'une durée hebdomadaire de 35 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- 1 – d'accéder à la proposition de Monsieur le Maire
- 2 – de créer à compter du 21 Juillet 2020 un poste de rédacteur (catégorie B), de 35 heures hebdomadaires,
- 3 – l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- 4 – de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- 5 – les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune.

- **Délibération n° 2020-32**
Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise et Complément Indemnitaire)

Considérant l'intégration d'un agent dans la catégorie B à compter du 21 Juillet 2020 et que cette catégorie n'a pas été prévue dans la délibération n°2019-17 de mise en place du RIFSEEP au sein de la collectivité il convient de procéder à la modification du régime indemnitaire (RIFSEEP) et de compléter en y ajoutant la catégorie B.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Divers :

- **Communication** : Il est prévu que la commission communale communication se réunisse le 07/08/2020 pour entamer le travail de création du futur site internet communal.
- **Recensement de la population** : Le prochain recensement de la population aura lieu début 2021. M. CHAUTARD Olivier représentera la Commune lors de la réunion d'information du 08/09/2020.
- **Pique-Nique de la Chouette** : L'évènement aura lieu le jeudi 20 Août sur la Commune de Gras. Mme Nicole FERRY est l'élu référente pour la préparation de cet évènement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance.